

## PME & REGIONS SOCIAL

- Imprimer
- Envoyer à un ami
- Ajouter à mes dossiers

Handicap : les 700 entreprises adaptées confrontées à une demande historique

# Trois entreprises adaptées font cause commune

Les Echos n° 21453 du 10 Juin 2013 • page 27

Bretagne Ateliers, **AlterEos** et Gestform unissent leurs compétences dans le secteur de la dématérialisation des documents. Elles travaillent déjà pour le groupe Orange.

Chez Bretagne Ateliers, l'automobile n'est plus vraiment un eldorado. Les 450 salariés handicapés de Bretagne Ateliers ont vu avec inquiétude la part de la sous-traitance industrielle de l'usine PSA de Rennes passer de 85 % il y a dix ans à moins de 50 % aujourd'hui. Cette entreprise adaptée, qui emploie au total 600 personnes, a commencé par se diversifier dans le ferroviaire, ce qui lui a permis de stabiliser ses effectifs.

Pour aller plus loin dans le secteur tertiaire et principalement la dématérialisation des documents, Bretagne Ateliers vient de s'allier à **AlterEos**, situé à Tourcoing, et Gestform, à Bordeaux. Ces deux autres entreprises adaptées, qui emploient chacune 520 et 315 salariés, sont déjà bien impliquées dans la gestion électronique de documents. Les trois entreprises vont se regrouper sous la même marque ABG Demat' pour répondre aux appels d'offres.

### Les moyens d'une mutation

Bretagne Ateliers, qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'un peu plus de 20 millions d'euros, travaille déjà pour Orange. Un groupe pour lequel elle se charge de l'informatisation des documents d'architectes pour détecter la présence d'amiante dans les immeubles avant l'intervention des agents Orange, pour des opérations de maintenance ou de réparations. Des formations sont mises en oeuvre au sein de Bretagne Ateliers pour diversifier son personnel.

« D'ici à une année, nous espérons que 100 collaborateurs travailleront dans des tâches tertiaires », annonce Stéphanie Dayot, de la direction du groupe breton. Cette mutation réclame des moyens financiers afin d'adapter le personnel et les sites. Bretagne Ateliers a renforcé fin 2011 ses fonds propres avec un apport de 1 million d'euros via une émission de titres associatifs. Les investisseurs qui accompagnent financièrement la société bénéficient du label Handi Act. L'entreprise a également bénéficié d'un accompagnement de 1 million d'euros de la Caisse des Dépôts dans le cadre des Investissements d'avenir.

Correspondant à Rennes Stanislas du Guerny